

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 10/06/2025 - 22604 - 2008 B 01475 - 502 724 982 - BUSINESS EXECUTIVE
INTERNATIONAL



SAS BEI

38 Boulevard d'Argenson

92200 NEUILLY-SUR-SEINE

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	26 632		26 632	26 122
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	26 632		26 632	26 122
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	36 424		36 424	44 318
	Autres créances	5		5	16 863
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	174 182		174 182	92 635
	Charges constatées d'avance	309		309	310
	TOTAL (III)	210 920		210 920	154 127
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
COMPTES DE REGULARISATION	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	237 552		237 552	180 249

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	4 000	4 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	400	400
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	57 789	55 208
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	147 172	102 582
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	209 361	162 189
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
	Dettes fiscales et sociales	20 271	18 060
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	7 920	
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	28 191	18 060
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	237 552	180 249
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		147 171,68	102 581,63
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		28 191	18 060
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros	01/01/2024	12	01/01/2023	12	Variations	%
	31/12/2024	mois	31/12/2023	mois		
		11,21	14,49		1,95	
Autres titres immobilisés	26 632	11,21	26 122	14,49	509	1,95
Titres immo - droit propriété	26 632	11,21	26 122	14,49	509	1,95
		88,79	85,51		36,85	
Créances clients et comptes rattachés	36 424	15,33	44 318	24,59	(7 895)	-17,81
Collectif clients débiteurs	28 504	12,00	44 318	24,59	(15 815)	-35,68
Clients Factures à établir	7 920	3,33			7 920	
Autres créances	5		16 863	9,36	(16 858)	-99,97
Impôt société			16 863	9,36	(16 863)	-100,00
TVA Déductible ABS	5				5	
Disponibilités	174 182	73,32	92 635	51,39	81 547	88,03
BRED	44 182	18,60	92 635	51,39	(48 453)	-52,31
CAT N° 00159959	130 000	54,72			130 000	
Charges constatées d'avance	309	0,13	310	0,17	(1)	-0,28
Charges constatées avance	309	0,13	310	0,17	(1)	-0,28
		100,00	100,00		31,79	

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2024	12	01/01/2023	12	Variations	%
	31/12/2024	mois	31/12/2023	mois		
TOTAL I - Capitaux propres	209 361	88,13	162 189	89,98	47 172	29,08
Capital Social ou individuel	4 000	1,68	4 000	2,22		
Capital	4 000	1,68	4 000	2,22		
Réserve légale	400	0,17	400	0,22		
Réserve légale	400	0,17	400	0,22		
Autres réserves	57 789	24,33	55 208	30,63	2 582	4,68
Autres réserves	57 789	24,33	55 208	30,63	2 582	4,68
Résultat de l'exercice	147 172	61,95	102 582	56,91	44 590	43,47
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	28 191	11,87	18 060	10,02	10 131	56,10
Dettes fiscales et sociales	20 271	8,53	18 060	10,02	2 211	12,24
Personnel-Avces et acptes			5 728	3,18	(5 728)	-100,00
Impôt société	14 864	6,26			14 864	
T.V.A. à décaisser	656	0,28	4 945	2,74	(4 289)	-86,73
T.V.A collectée 20%	4 751	2,00	7 386	4,10	(2 636)	-35,68
Autres dettes	7 920	3,33			7 920	
Clts-R.R.R. à accorder avoirs	7 920	3,33			7 920	
TOTAL DU BILAN PASSIF	237 552	100,00	180 249	100,00	57 303	31,79

SAS BUSINESS EXECUTIVE INTERNATIONAL
Société par actions simplifiée au capital de 4 000 euros

38, Boulevard d'Argenson
92200 NEUILLY SUR SEINE

N° Siret : 502 724 982 00017 APE : 7022Z

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU
8 AVRIL 2025

Le mardi 8 avril 2025, à dix-huit heures, les associés se sont réunis au 38, Boulevard d'Argenson à Neuilly sur Seine en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la gérance.

Sont présents :

Monsieur ESPANNET Bernard, propriétaire de 360 parts.

Madame ESPANNET Laurence, propriétaire de 40 parts

Total des parts présentes ou représentées : 400 parts composant le capital social.

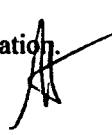
Monsieur ESPANNET Bernard préside la séance en qualité de Président.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Les copies de la lettre de convocation remise en main propre ;
- Le rapport de gestion de la gérance ;
- L'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce ;

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.



Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat ;
- Ratification de la rémunération de la gérance ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs en vue des formalités ;

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la Société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 lesquels font apparaître un bénéfice de 147 172,00 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

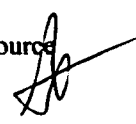
DEUXIEME RESOLUTION

Sur proposition du gérant, l'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 147 172,00 euros, de la manière suivante :

- à hauteur de 0 euros en réserve légale
- à hauteur de 0 euros en report à nouveau
- à hauteur de 7 172,00 euros en autres réserves
- à hauteur de 140.000 euros en dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, les associés prennent acte qu'il a été procédé à une distribution de dividendes et de réserves au cours de l'exercice 2020, 2021, 2022 et 2023 et aucune au cours des exercices précédents.

Il est pris acte que la distribution intervenue sur les résultats 2024 sera éligible à la retenue à la source des contributions sociales et de l'impôt à hauteur de 30%.



	Montant du dividende	Dividende par part
Exercice 2018	0	0
Exercice 2019	0	0
Exercice 2020	22.000 €	55 €
Exercice 2021	100.000 €	250 €
Exercice 2022	170.000 €	425 €
Exercice 2023	100.000 €	250 €
Exercice 2024	140.000 €	350 €

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir pris connaissance du rapport spécial sur les conventions relevant de l'article L 223-19 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate l'absence de rémunération du Président.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

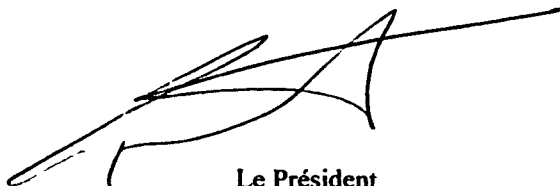
CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à dix-neuf heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président,

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized, somewhat abstract shape.

Le Président
ESPANNET Bernard